



Comité de programmation du Pays de Saintonge Romane N°17

Résultats de la consultation électronique (28 décembre 2020 au 11 janvier 2021)

Lors de la réunion du comité de programmation du 10 décembre 2020, les critères de double quorum n'ont pu être réunis pour les dossiers présentés pour avis en opportunité et programmation. Aucun vote et aucune décision n'a donc pu être validé.

Les membres titulaires du comité de programmation ont donc été sollicités afin de se prononcer sur ces dossiers au travers d'une consultation électronique. Cette consultation a été réalisée sous la forme d'un formulaire en ligne et s'est déroulée du 28 décembre 2020 au 11 janvier 2021.

Ont répondu à la consultation électronique

Membres Publics (5)

BARREAUD Sylvain	Président de la CC Cœur de Saintonge, Président du GAL	Titulaire
CHABANEIX Jérôme	Conseiller municipal de Jazennes	Titulaire
MARGAT Alain	Maire de Corme Royal	Titulaire
MORDANT Jean-Pierre	1 ^{er} adjoint au Maire de Gémozac	Titulaire
ROUAN Frédéric	Vice-Président CA de Saintes	Titulaire

Membres Privés (8)

BARRAUD Jean-Michel	Membre du GAL 2007-2013	Titulaire
BOITARD Yannig	Animateur commercial chez Brunet Drouillac	Titulaire
COASSIN Gérard	Personne qualifiée	Titulaire
CROC Pascale	Productrice fermière en agriculture biologique	Titulaire
DAUTRY-AUTIN Eva-Maria	Coordinatrice de l'association TERDEV	Titulaire
OCTEAU Laurent	Représentant de la chambre d'agriculture	Titulaire
RIALLAND Valérie	Référente territoriale GAB17	Titulaire
ROBERT Vincent	Directeur de l'APMAC	Titulaire

Nombre de votants : 13 membres. (5 membres publics et 8 membres privés)

Avis en Programmation

	Animation 2019 (PSR)	Aménagement de la grande halle des abattoirs (APMAC)
Montant Aide	50 797.12 €	65 000.00 €
Nombre de votants	13	13
Favorable	13	12
Défavorable		
Ne se prononce pas		1

(Vincent ROBERT, directeur de l'APMAC, ne s'est pas prononcé sur le dossier de l'APMAC)

Les membres du comité de programmation ont décidé de valider en programmation les 2 projets



Avis en opportunité

« Aménagement du bourg de Port d'Envaux » porté par la commune de Port d'Envaux

Nombre de votants : 12

(Sylvain BARREAUD, maire de la commune de Port d'Envaux, ne s'est pas exprimé sur ce vote)

Moyenne des notes obtenue : **10.17 /12** (pour être retenu, il faut obtenir au minimum 8/12).

Les membres du comité de programmation ont décidé d'approuver le projet. Ils considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER.

Montant réservé **100 000 €**

« Parcours scénographiés à l'Abbaye de Trizay » porté par la CC Cœur de Saintonge

Nombre de votants : 12

(Sylvain BARREAUD, président de la CC cœur de Saintonge, ne s'est pas exprimé sur ce vote)

Moyenne des notes obtenue : **10.5 /12** (pour être retenu, il faut obtenir au minimum 8/12).

Les membres du comité de programmation ont décidé d'approuver le projet. Ils considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER.

Montant réservé **37 500 €**

« Diagnostic agricole et alimentaire pour la mise en place d'un Projet Alimentaire de Territorial » porté par la CA de Saintes

Nombre de votants : 12

(Frédéric ROUAN, vice-président de la CA de Saintes, ne s'est pas exprimé sur ce vote)

Moyenne des notes obtenue : **10.58 /12** (pour être retenu, il faut obtenir au minimum 8/12).

Les membres du comité de programmation ont décidé d'approuver le projet. Ils considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER.

Montant réservé **43 652 €**